HAUT FONCTIONNAIRE EUROPÉEN · ITALIE · CORRUPTION ET INFLUENCE · CONFLIT D'INTÉRÊTS

Stefano Sannino

Secrétaire général du SEAE (2021-2024), puis directeur général Moyen-Orient, Afrique du Nord et Golfe à la Commission — affaire L'Académie diplomatique de l'UE attribuée au Collège d'Europe

JUGÉS OU MIS EN EXAMEN : LA JUSTICE N'A PAS FINI

Procès en cours, décision attendue, ou mise en examen. Présumés innocents.

Ce qui est reproché

Le Parquet européen enquête sur le marché de formation de jeunes diplomates attribué au Collège d'Europe par le SEAE en 2021-2022, quand il en était le secrétaire général. Le 2 décembre 2025, il a été placé en garde à vue avec Federica Mogherini et un cadre du Collège d'Europe.

Où en est la justice

> **Le Parquet européen lui a notifié les mêmes faits : fraude dans les marchés publics, corruption, conflit d'intérêts et violation du secret professionnel. Libéré, il a quitté ses fonctions à la Commission et pris sa retraite fin décembre 2025. L'enquête se poursuit. Présumé innocent.**

Source

PARQUET EUROPÉEN, DÉCEMBRE 2025

https://www.euronews.com/2025/12/03/mogherini-and-sannino-freed-from-custody-in-college-of-europe-corruption-probe
https://www.eunews.it/en/2025/12/03/college-deurope-mogherini-and-sannino-formally-charged-with-fraud-and-corruption

Notre règle : une affaire n'entre dans ce dossier que si une décision de justice, une procédure officielle ou un rapport public en atteste. Tant qu'une condamnation n'est pas définitive, la personne est présumée innocente. Quand quelqu'un est relaxé, on le dit aussi. État au 3 novembre 2026. Une erreur, une décision plus récente ? Écrivez à contact@partirealiste.fr, on corrige.
partirealiste.fr/scandales-europe